



n°
81



C'est un début de printemps 2013 chargé de travail, plusieurs dossiers importants ayant sollicité la forte participation des élus et du personnel administratif.

La mise à l'enquête publique du PLU a permis à de nombreux Castrais de consulter ce projet (plans et règlements) et, pour quelques-uns, de formuler leurs observations souvent très pertinentes. Monsieur le Commissaire Enquêteur rendra ses conclusions qui seront analysées lors d'une dernière réunion avec les personnes publiques associées et, dans un dernier temps, le Conseil Municipal entérinera ce document d'urbanisme majeur et ce, avant l'été.



La nouvelle loi réformant les rythmes scolaires a nourri de multiples réflexions et rencontres. Dans un premier temps, favorable au retour, pour le bien des enfants, du temps d'enseignement hebdomadaire sur 4 jours ½ (pour avoir d'ailleurs été toujours opposé en son temps à la semaine scolaire de 4 jours), je pensais possible de mettre cette réforme en œuvre dès la rentrée 2013. Mais, au fil des informations nationales, des rencontres avec les parents d'élèves et les enseignants, il est apparu plus sage et plus raisonné d'en reporter l'application en septembre 2014 (des enseignants pris de court, des familles mal préparées, des surcoûts financiers pour la commune de l'ordre de 45000€, et finalement aucune réduction pour les enfants du temps journalier passé au sein de l'école). La mise en œuvre de cette réforme par d'autres municipalités (seulement 20%) va révéler au fil des jours les difficultés et, par conséquent, la nécessité de toilettier cette réforme impérieuse.

La dissolution ridicule du SICAL, à contre-sens de l'histoire de l'intercommunalité, nous a obligés, malgré nous, à créer un centre d'ALSH (Activités de Loisirs Sans Hébergement) strictement communal, beaucoup plus onéreux à terme. Toujours est-il que nous avons mis tous les moyens pour que les enfants éprouvent un réel plaisir à fréquenter «La Ballade», et les personnes présentes à la réunion publique de présentation de cette nouvelle structure et de son personnel ont pu constater que nous sommes déjà opérationnels.

Le dernier grand sujet est, évidemment, le budget communal. Des dotations et des subventions en baisse prévue, des charges «sociales» supplémentaires pour un service public nécessaire et de qualité nous ont conduits, malgré la prise en compte des difficultés financières de chacun, à augmenter les prélèvements communaux de la valeur de l'augmentation du coût de la vie, soit d'1,8%. La gestion rigoureuse de nos finances et la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permettent de poursuivre notre programme d'investissement, tout en sachant bien que les conditions de financement vont se durcir dans les années à venir. Les pages intérieures de notre CASTRES-INFOS détaillent nos projets et je vous invite donc à les découvrir.

Daniel CONSTANT
Maire de CASTRES-GIRONDE
Vice-Pdt de la CCM MONSTESQUIEU



Page 2	Edito, Sommaire	Page 13	Fête de la musique
Page 3	Animations - Etat civil - Apéritif des voisins	Page 14	L'été sous les étoiles
Page 4	ALSH	Page 15	14 juillet - Bye Castrais
Page 5	ALSH	Page 16	Infos commune - Ecole
Page 6	Rythmes scolaires 2014/2015	Page 17	Parents d'élèves
Page 7	Conseil municipal du 12 avril	Page 18	Anciens combattants
Page 8	Budget 2013	Page 19	8 mai
Page 9	Budget 2013	Page 20	La détente
Page 10	Infos commune	Page 21	Tennis
Page 11	Restauration du chœur de l'église St-Martin	Page 22	Cycloclub
Page 12	Bibliothèque	Page 23	Numéros utiles

Animations à venir

21 juin - Fête de la musique
28 juin - Kermesse de l'école
29 juin - Fête de la gymnastique « Les Perce-Neige »
4 juillet - Marché nocturne - Concert gratuit - Cinéma en plein-air gratuit
13 juillet - Fête du 14 juillet - Repas - feu d'artifice - bal
3 août - Concours de boules - Boule St-Michéloise-Castraise
16 septembre - Concours de boules - Boule St-Michéloise-Castraise
6 octobre - Vide grenier - Bybe Castrais
27 octobre - Contre la montre VTT - Castres Cyclo-Club

Apéritif des voisins

Afin de faire plus ample connaissance, les voisins de la Rue du Petit Bout du Banc se sont réunis le 7 mai dernier, autour d'un apéritif dinatoire organisé par tous. Daniel CONSTANT a accepté l'invitation formulée par l'ensemble et nous a fait le plaisir de sa présence. Cette soirée a été une très agréable surprise car, non seulement elle a permis à certains de se voir et de se parler pour la première fois, mais un courant de réelle sympathie s'est manifesté, prolongeant cette soirée sur l'horaire initialement prévu. Ce sont les plus petits qui ont rappelé leurs parents à l'ordre, du sommeil plein les yeux, contrairement aux 2 chiens présents qui se régalaient d'os de volaille laissés par leurs maîtres et leurs nouveaux amis.

Rendez-vous a été donné pour tenter de nouveau l'expérience une autre fois.
Donc, à bientôt !

C. HABERT



ETAT CIVIL

Naissances

MARTIN Eléna, Delphine, Isabelle, le 6 janvier
PERDREAU Grégoire, William, le 24 janvier
BÉLET BINARD Gabriel, Robert, le 17 février
RODRIGUES LOPES Laina, le 4 mars
SERRANO MUNOZ Nina, le 6 mars
LECLAIRE ARLOT Timéo, le 20 mars
HOARAU Florian, Etienne, Lucé, le 22 mars
BALSEZ Ethan, Daniel, Patrick, le 28 mars
BERNET Loane, Célia, Lily, le 10 avril
MALHEIRO Téó, le 12 avril
MARTELETTI Irina 10 mai
CHIPEAUX BARREAU Eloïne, Joséphine 13 mai
BIBONNE Charly, Jacques, Alain

Décès

GUIASSE Jeanne, Yvette veuve de BOIDRON Augustin, le 19 janvier
GONÇALVES CLEMENTE Francisco, le 30 janvier
OMIECINSKI Stéphane, Philippe, Joseph, le 23 février
GONZALEZ Marie-Thérèse, épouse de Jack, Joseph GUIBERT, le 5 mai
CHERRIER Elodie, Charlène, le 21 mai



Le 14 mai 2013 dans la salle du presbytère, Monsieur Daniel CONSTANT et l'équipe municipale ont présenté en réunion publique la nouvelle structure de Castres-Gironde qui fonctionnera dès le 3 juillet prochain : l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) appelé "La Ballade".

L'A.L.S.H. accueillera les enfants de 3 à 12 ans, à l'Ecole « Lions de Guyenne » rue Jules Ferry à Castres-Gironde, les mercredis et vacances scolaires, du lundi au vendredi excepté les vacances de Noël, la première quinzaine d'août et les jours fériés.

Sa capacité maximale est de 16 petits (3/6 ans) et 24 grands (6/12ans).

Elle est organisée et financée par la commune de Castres-Gironde avec la participation de la CAF, de la MSA et du Conseil Général.

Organisation de l'ASLH

Inscription Administrative

(Le bureau de l'ASLH est situé derrière la Mairie)

ASLH CASTRES-GIRONDE
1 place de la Mairie
33640 CASTRES-GIRONDE
Tel: 05.56.67.40.00 ou le 06.37.79.26.28
Mail: alshcastresgironde@orange.fr

Les inscriptions débuteront à compter du 10 juin 2013 au bureau de l'ASLH

Permanences du 10 au 30 juin 2013 :

lundi de 14 à 17 h

jeudi de 9 à 12h et de 15 à 19h

Permanences à compter du 01/07/2013 :

lundi de 15 à 18h

Mardi de 15 à 19h

Jeudi de 9 à 12h



Modalités d'inscription

Remettre au bureau de l'ASLH le bulletin de réservation et le paiement au moins 15 jours avant pour les périodes de vacances et au moins 8 jours avant pour les mercredis.

Constitution du dossier :

- Le règlement complété et signé
- Les autorisations parentales complétées et signées
- La fiche d'inscription complétée et signée
- La fiche sanitaire complétée et signée
- La photocopie des vaccinations de l'enfant,
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile pour les activités extrascolaires,
- Le Quotient Familial de la CAF ou l'avis d'imposition de l'année précédente (pour calculer la participation financière)
- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

L'inscription est définitive lorsque le dossier est complet et dans la limite des places disponibles.

Tarification

ASLH : le règlement sera perçu à l'inscription

Quotient familial	Journée avec repas
QF ≤ 400	7 €
400 < QF ≤ 850	9 €
QF > 850	12€50

La garderie du matin et /ou du soir sera facturée mensuellement avec la garderie scolaire :

Pour 1 enfant 1.87 € et pour 3 enfants 4.59 €.

Le repas de midi et le goûter de l'après-midi sont compris.

Les enfants hors commune seront acceptés dans la limite des places disponibles, le tarif le plus important sera appliqué.

4



Présentation de l'équipe d'animation



La Directrice : **Mme Nathalie DUMAS-PEJEAN**

L'équipe du mercredi et vacances scolaires:

Mlle DUPUY Virginie
Mme FOURNIAUD Bernadette
Mlle TESSARI Elodie

Mais aussi pendant l'été:

Louise PEJEAN, Thomas AUTEFAGE, Gabriel SECCO.

Accueil des enfants

L'ALSH fonctionne par journée et le point accueil se situe à l'Ecole « LIONS DE GUYENNE ».

Horaires :

7h30 - 9h garderie
9h00 - 17h activités de loisirs
17h00 - 18h30 garderie

Principaux moyens mis à disposition

Stade municipal, 2 terrains de tennis, terrain de basket, bois de Savis, son parcours de santé et sa piste cyclable, table de ping pong, boulodrome.

Les enfants prendront le repas préparé sur place dans le restaurant scolaire. Ils bénéficieront entre autres d'un atelier d'arts plastiques et se déplaceront pour les sorties avec un mini-bus.

Activités

Escalades - Sorties - Plage - Danse - Laser quest - Zoo - Activités manuelles - Walibi - Tournois - Jeux - Bowling - Patinoire - Partage - Echanges - Piscine

Le programme de chaque semaine vous sera communiqué le vendredi soir au point accueil et sur le site de la commune www.castres-gironde.fr



2014
/ 2015



nouveaux rythmes scolaires



Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires prévoit un retour à la semaine scolaire de 4,5 jours.

Deux objectifs sont poursuivis : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous.

Pour permettre d'assurer un meilleur respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, le décret fixe l'organisation du temps scolaire et prévoit le redéploiement des heures d'enseignement.

La règle commune proposée est la suivante :

- 24 heures d'enseignement, comme aujourd'hui, mais sur 9 demi-journées;
- les heures d'enseignement sont réparties les lundis, mardis, jeudis, vendredis et mercredis matin à raison de 5h30 maximum pour une journée et 3h30 maximum pour une demi-journée;
- la pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30.

A ces 24 heures d'enseignement viendront s'ajouter des activités pédagogiques complémentaires, organisées en groupes restreints, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école. L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, sur proposition du conseil des maîtres.

Il est précisé que de plus, les collectivités territoriales, selon les besoins recensés localement et en fonction de leurs ressources, pourront proposer aux enfants des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et s'inscrivant dans la complémentarité et la continuité de celui-ci.

Les maires ainsi que les conseils d'école avaient la possibilité de présenter des projets d'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2013, dans le respect des principes posés par le décret.

Le décret ouvre également la possibilité de décider de différer d'une année l'entrée en application de la réforme des rythmes scolaires.

A l'issue du dialogue et de la concertation menées avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves, il est ressorti clairement le souhait unanimement exprimé de solliciter un report de la date de mise en œuvre de cette réforme en 2014, les conditions de réussite de l'organisation du temps scolaire n'étant pas réunies pour permettre une mise en place dès la rentrée 2013 ; la journée d'école (garderie + temps scolaire + temps périscolaire + temps scolaire + garderie) n'apparaît pas allégée de manière significative. Lors de la réunion du conseil d'école du 1er mars 2013, il a été demandé de bien vouloir reporter la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014.

Lors de la séance du conseil municipal du 19 mars 2013, les élus ont également voté le report des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014-2015.

Les difficultés rencontrées sont les suivantes :

- les incertitudes concernant l'encadrement des activités. Aucune information n'est encore disponible sur les qualifications que devra détenir le personnel d'encadrement et sur un éventuel agrément par l'éducation nationale ;
- les incertitudes concernant les financements. Si la collectivité faisait le choix de mettre en œuvre la réforme dès septembre 2013, elle pourrait certes prétendre aux incitations financières annoncées. Mais cette source de financement ne semble acquise que pour cette année scolaire. L'aide annoncée par plusieurs associations d'élus est de 50 € par an et par élève (avec un complément de 40 euros par élève pour les communes éligibles à la DSU et la DSR cibles). Il paraît invraisemblable, voire même inconstitutionnel, que cette aide ne puisse pas être donnée aux communes reportant la réforme, ce qui tendrait à traiter inégalement ces dernières. Pour notre collectivité, la dépense annuelle est estimée à 150 €/an/enfant minimum, en référence au nombre total d'élèves scolarisés dans notre école publique. Cette dépense, pérenne, nécessite et nécessitera une adaptation très profonde de notre budget de fonctionnement.

Conseil Municipal du 12 avril 2013

Informations et délibérations principales (les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont sur le site de la commune et peuvent être consultés à la Mairie) :

Des travaux d'enfouissement de lignes H.T.A. ont débuté en mars sur la commune à l'initiative d'E.R.D.F. Ces travaux devraient se terminer fin d'année.

Fin des travaux de raccordement à la station d'épuration prévue pour fin mai 2013.

Le P.L.U. a été mis à l'enquête publique du 3 avril au 3 mai.

Le budget de la C.D.C.M a été voté à 35 millions d'euros en équilibre.

Gens du voyage :

Une réunion a eu lieu le jeudi 11 avril à Castres sur le site des gens du voyage, le chemin des limites entre Portets et Castres avec :

- M. le Sous-préfet
- l'attachée parlementaire du député Gilles SAVARY
- les élus des communes de St SELVE et de PORTETS
- les responsables des associations des gens du voyage
- les conseillers généraux des cantons de Podensac et de Cadillac
- le Président et le Vice-président de la communauté de communes de Podensac.

La commune a reçu le jugement du tribunal administratif concernant sa demande de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2009 qui a été rejetée.

A.L.S.H.

Le Conseil Municipal décide la création

- d'une régie de recettes pour l'A.L.S.H. communal.
- d'un poste d'Adjoint Territorial d'Animation de 1ère classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 30 heures à compter du 1er juin 2013
- d'un poste d'Adjoint Territorial d'Animation de 2ème classe à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 16 heures à compter du 1er juillet 2013
- de deux postes d'Adjoint Territorial d'Animation de 2ème classe à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 14,5 heures à compter du 1er juillet 2013.

F.D.A.E.C. (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) 2013

La dotation allouée à notre commune s'élève à 10 638,74 €. Le Conseil Municipal décide :

- de réaliser en 2013 les travaux de réfection de voies communales (Lot. Pédesclaux, rue de Faurès, passage de Faurès, chemin du Moulin, Route de Pomarède, place Lamarque) pour un montant estimatif de 127 337,00 € H.T.
- de demander au Conseil Général de lui attribuer une subvention de 10 638,74 € au titre des travaux d'équipement ci-dessus,
- d'assurer le financement complémentaire par autofinancement

Budget 2013

A l'unanimité, le compte administratif 2012 a été approuvé.

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote des 3 taxes 2013

A l'examen de l'état de notification des bases d'imposition pour 2013, des trois taxes directes locales, on constate une augmentation des bases en rapport avec les nouvelles habitations et une augmentation de 1,8 % de l'Etat.

Compte tenu de ces éléments et de l'augmentation du coût de la vie, une augmentation uniforme de 2 % sur les taux des 3 taxes est votée à l'unanimité.

Les nouveaux taux seront les suivants :

- * Taxe d'Habitation : 14.60 %
- * Taxe Foncier Bâti : 20.88 %
- * Taxe Foncier Non Bâti : 54.89 %

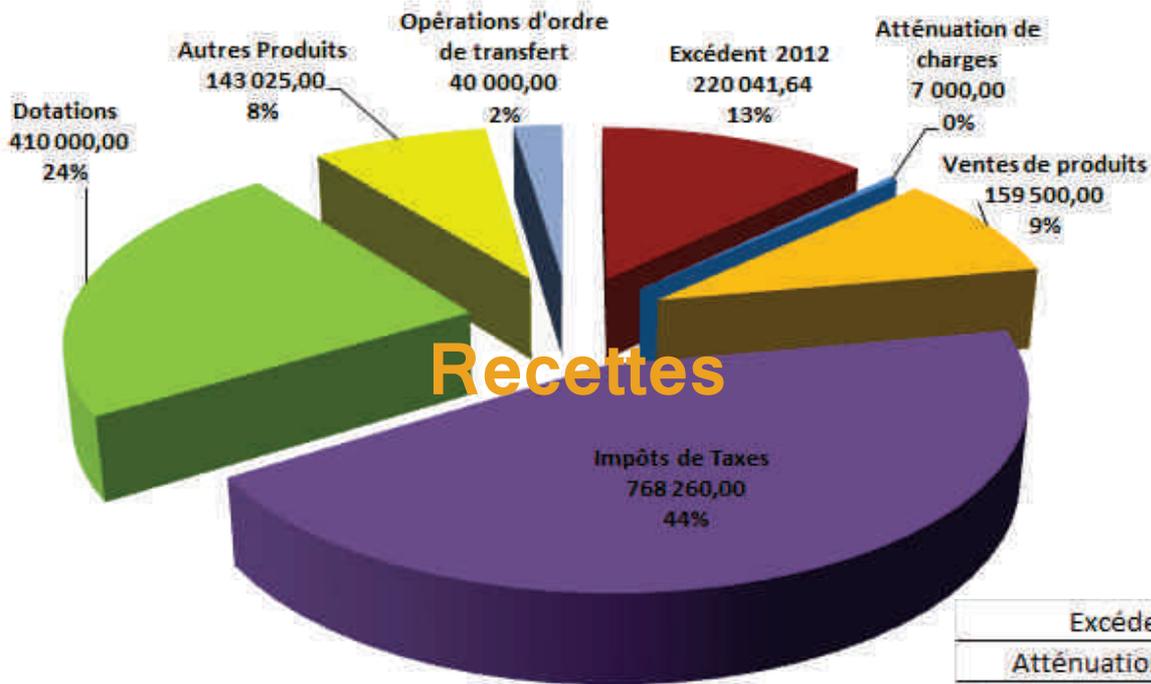
Le produit attendu de ces trois taxes s'élèvera à 604 608 € soit une augmentation de 50 326 € par rapport au produit attendu de 2012.

Le budget 2013 s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

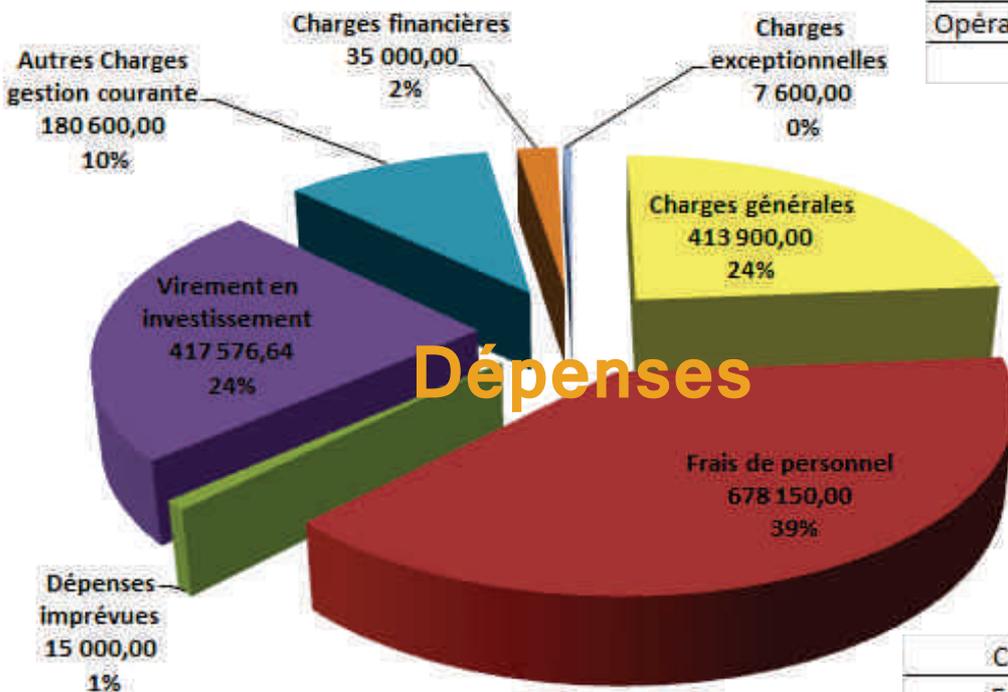
- * **Section Fonctionnement** **1.747.826,64 €**
- * **Section Investissement** **1.246.889,14 €**

BUDGET 2013

Fonctionnement (1,7 Millions d'euros)



Excédent 2012	220 041,64
Atténuation de charges	7 000,00
Ventes de produits / Locations	159 500,00
Impôts et Taxes	768 260,00
Dotations	410 000,00
Autres Produits	143 025,00
Opérations d'ordre de transfert	40 000,00
	1 747 826,64

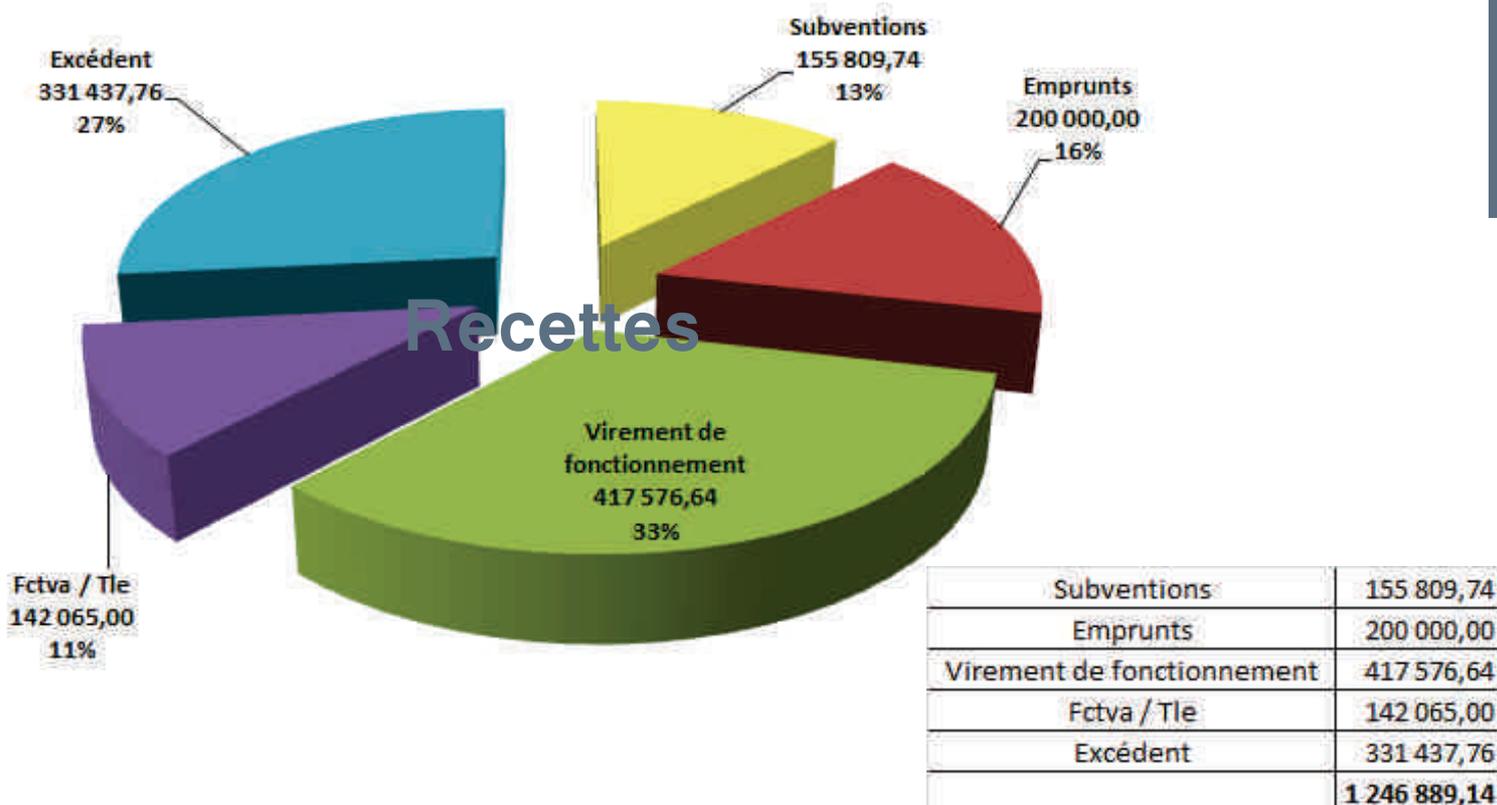


Charges générales:	413 900,00
Frais de personnel	678 150,00
Dépenses imprévues:	15 000,00
Virement à l'investissement	417 576,64
Autres Charges gestion courante	180 600,00
Charges financières	35 000,00
Charges exceptionnelles	7 600,00
	1 747 826,64

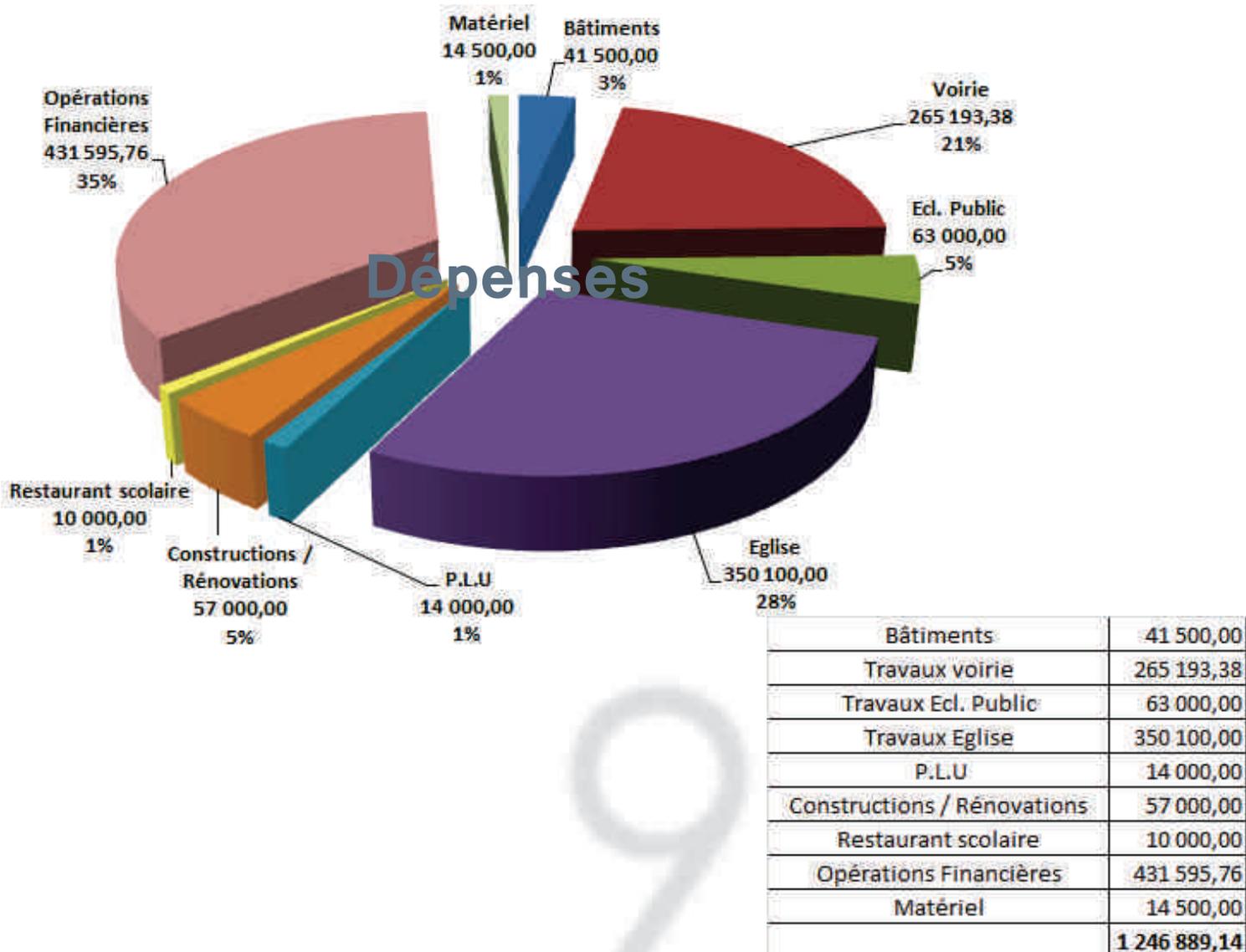
BUDGET 2013

Investissement (1,2 Millions d'euros)

Recettes



Dépenses



Urbanisme

Règlementation thermique 2012 (RT 2012) : Changement pour les permis de construire

Au 1er janvier 2013, le législateur modifie le contenu du permis de construire en imposant au maître d'ouvrage la réalisation de deux attestations (au dépôt du permis et à l'achèvement des travaux) de prise en compte de la RT 2012. Cette RT 2012 est applicable à tous les permis de construire :

- déposés à compter du 28/11/2011 (décret 2010-1269 du 26/20/2010) pour les bâtiments neufs et parties nouvelles de bâtiments à usage de bureaux, d'enseignement primaire et secondaire, d'établissements d'accueil de la petite enfance et les bâtiments à usage d'habitation situés en zone ANRU.

- déposés à compter du 01/01/2013 (décret 2012-1530 du 28/12/2012 – art.R111-20-6 du CCH) pour les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiment à usage de :

habitation, universitaires d'enseignement et de recherche, hôtels, restaurants, commerces, gymnases et salles de sports, établissements d'hébergement pour personnes âgées et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, aéroports, tribunaux, palais de justice, bâtiments à usage industriel et artisanal.

Les usages de bâtiments listés ci-dessus sont à apprécier pour chaque usage de locaux mentionnés dans la demande du permis de construire. Aussi, une opération mixte sera décomposée par usage de locaux y compris pour les habitations comportant des locaux professionnels.

Nuisances quotidiennes : bricolage, jardinage

Les horaires pour le bricolage et le jardinage (Arrêté préfectoral du 5 octobre 2009)

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (ex : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h 30 et de 14h 30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Recyclage des vêtements

Conteneurs à vêtements

Les conteneurs mis en place par la CCM de Montesquieu ont pour objet de collecter uniquement les articles suivants :

- Tous les vêtements homme, femme, enfant,
- Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux, etc.),
- Les chaussures / maroquinerie.

Sont exclus de cette collecte :

- Tous les articles non textiles,
- Les matelas, moquettes, toiles cirées,
- Les chutes de textiles en provenance des ateliers de confection,
- Les chiffons usagés en provenance des entreprises.

Qui est le Relais Gironde?

Le Relais Gironde a pour objet la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables pour des personnes en grande difficulté au moyen de collecte, du tri et de la revalorisation des vêtements, chaussures, linge de maison et accessoires auprès des particuliers, et utilise à cet effet des conteneurs spécifiques dont un a été disposé route de Savis. Le Relais Gironde assure l'exploitation, la collecte des produits apportés et l'entretien des conteneurs. Il s'oblige à vider régulièrement les conteneurs et ce, de façon hebdomadaire et autant de fois que cela sera nécessaire.



Gendarmerie nationale : « avis à la population »

Notre circonscription est exposée à une vague de cambriolages.

Nous mettons tout en œuvre pour lutter contre ce phénomène et assurer la sécurité des personnes et des biens. Cependant, l'aide des citoyens nous est indispensable pour éradiquer ce fléau.

C'est pourquoi, nous demandons votre concours.

Si vous avez noté un détail, quel qu'il soit : bruit particulier, présence de personne(s), de véhicule(s) inconnu(s), etc., merci de venir ou de contacter la gendarmerie de CASTRES-GIRONDE.

Votre témoignage (qui peut rester anonyme), nous serait utile pour retrouver le ou les auteurs de ces actes déplorables et prévenir ainsi une éventuelle récidive dans votre quartier ou votre commune. Bien entendu, nous pouvons nous déplacer.

C'est en unissant nos forces que nous pourrons vaincre les auteurs de ces méfaits.

Merci pour cette action citoyenne car la délinquance prospère sur le silence.

Restauration du chœur de l'église St-Martin

Les travaux du chœur de l'église St-Martin seront terminés fin juin.



Voûte en cours de dégagement



Détails médaillons après dégagement, consolidation et solins périphériques



Voûte en cours de dégagement



Voûte après dégagement



Voûte en cours de dégagement



Détail médaillon avant dégagement et consolidation

Les peintures murales ont été effectuées par l'Atelier DUFON de LATRESNE. Après dégagement de la peinture blanche, les anciennes fresques apparues ont été restaurées.



Frise haute après restauration



Arc triomphal en cours de restauration



Détail arc triomphal après dégagement et rebouchages



Détail frise haute en cours de restauration



Arc triomphal en cours de dégagement

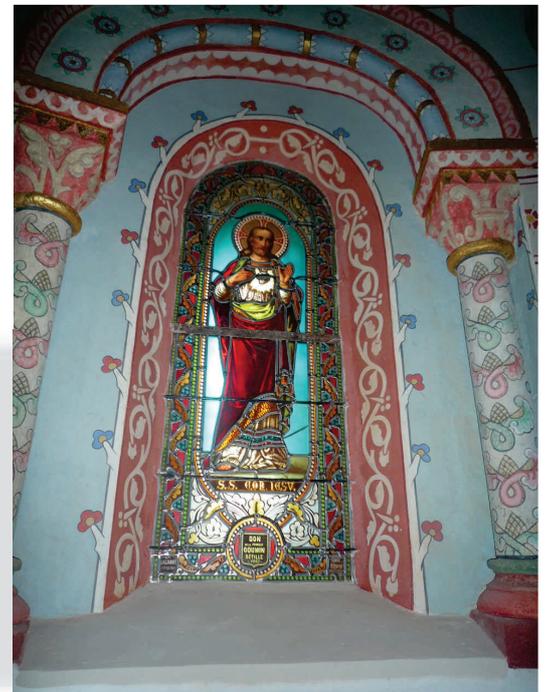


Détail frise haute après dégagement



Détails médaillons après dégagement, consolidation et solins périphériques

Les vitraux restaurés ont retrouvé leur place.



► Lire, élire... 2013



Grosse affluence à la Salle Maurice Pothet pour l'inauguration de la mallette « L'amour et l'amitié ». Nous avons eu beaucoup de plaisir à recevoir les habitués de la bibliothèque mais aussi de nombreux habitants des communes limitrophes. Après le discours de M. Fath, Conseiller Général, qui nous a fait le plaisir de sa visite, les comédiens, Evelyne Gachet et Romain Pierrot de la Compagnie 'des Délivresseurs de mots' nous ont captivés avec quelques douceurs littéraires. Le public apprécia ce moment de lecture, en particulier le dernier texte « Le sens de l'amour » illustré par des panneaux de signalisations. Avant de se séparer, toute l'assemblée partagea un sympathique buffet concocté par l'équipe de la bibliothèque. Ce fut une belle soirée d'amitié où tout le monde est reparti le sourire aux lèvres.

Autre grand-moment, le mercredi 24 avril, puisque nous recevions Olivia Lancelot et Kristophe Bach de la Compagnie de la Moisson pour des lectures théâtralisées et musicales autour des livres du 5ème Prix Jeunesse Gironde. Ces textes mis en musique nous ont dévoilé toute la richesse de cette sélection, de « Fanfan » au « Yark » qui met en scènes les peurs enfantines et des sujets plus profonds tels que la « Liberté » selon Paul Eluard ou Rosa Parks. Fin mai, les enfants ont élu leurs livres préférés.

A l'occasion des 30 ans de la Réserve géologique de Saucats, la bibliothèque a accueilli au mois de mai l'exposition itinérante de la Réserve. Le 22 mai, Mathilde Conan est venue lire des lectures autour de cette exposition.

Le dernier conte avant les vacances aura lieu le 19 juin à 16 h15 (Salle M. Pothet).

C. JEANTET

FETE DE LA MUSIQUE

Castres fête la Musique dans le Bois de Savis

Le 21 juin, dans l'amphithéâtre du Bois de Savis, la Municipalité organise la fête de la musique.

Voici le programme :

En ouverture, les enfants de l'école chanteront accompagnés à la guitare par Alexis Canovas (instituteur et Coach !).

1ère partie : Concert du groupe **Les DRY COUNTY BROTHERS**.

Les DRY COUNTY BROTHERS sont l'ultime émanation de l'élan créatif des frères terribles Nicolas et Pierre qui écumèrent la scène européenne durant deux albums avec les Jerky Turkey, groupe Punk Rock. Mais nourris par Dylan, ils s'orientent vers un autre univers savamment dosé entre un répertoire Folk et des morceaux Cow-Punk beaucoup plus explosifs. Les Dry Country sont rejoints par un ensemble de cuivre composé de deux autres Brothers. La complicité et les années de scène de ce groupe offre une énergie fédératrice qui fait vibrer et bouger le public sans modération. Vous pouvez faire leur connaissance à l'adresse suivante : www.myspace.com/drycountybrothers

2ème partie : Concert du groupe **Burdig'JAZZ**

Le Burdig'Jazz est un groupe constitué de six amateurs qui se sont rencontrés au cours d'ateliers jazz ou de stages de musique.

Leur passion commune autour du jazz, du blues ou du jazz rock les amène à se produire en Gironde.

Accompagnés par une rythmique basse, batterie, piano, et guitare toujours prête à s'envoler, le saxophoniste et la chanteuse s'en donnent à cœur joie pour remplir vos oreilles de mélodies plus belles les unes que les autres.

Toute la soirée, la sonorisation sera assurée par :

Christophe JACQUELIN (Soc. PODIUM-ACJ - 4 rue du Petit-Bout-du-Banc - 33640 Castres-Gironde - 06 79 80 99 30 - djacj33@gmail.com)

A bientôt !



DRY COUNTY BROTHERS



BURDIG'JAZZ



UN ETE SOUS LES ETOILES

Le 4 juillet à partir de 18h30, le parc du presbytère sera un lieu de fête et de convivialité.

La **Mairie de Castres**, la CCM de Montesquieu avec la participation du Conseil Général et Le Bybe Castrais préparent une soirée au parc du presbytère, soirée sous les étoiles !

18h30 - Apéritif d'accueil offert par la Mairie

A partir de **19 h** – **Marché nocturne** organisé par le **BYBE CASTRAIS** et **restauration** sur place, dans le jardin du presbytère. Vous pourrez choisir entre les grillades, frites, escargots à la bordelaise, anguilles, paëlla, pâtisseries, glaces, et vous trouverez aussi des stands de bijoux fantaisies, tatouages éphémères, etc.

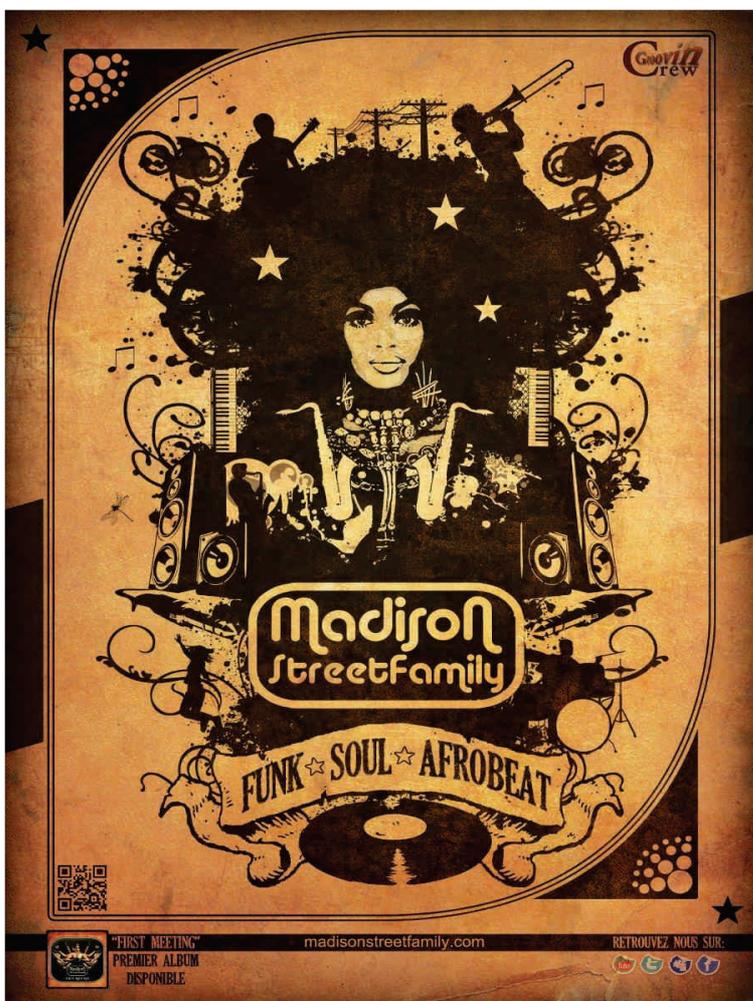
A partir de **20h30** – **Concert GRATUIT** des Scènes d'Été en Gironde avec le groupe **MADISON STREET FAMILY**

Dignes héritiers du mouvement soul-funk des années 60-70, la MADISON STREET FAMILY s'est donnée pour mission de recréer un son soul, à la grande époque tout en s'ouvrant vers des sonorités contemporaines. Des moments de trances sous des rythmes afro-beat peuvent en effet surgir avec une finesse d'orchestration et une justesse tout à fait remarquable. Cette jeune et belle famille portée naturellement par une diva d'exception, offre bien plus que de simples concerts : nous assistons à des performances scéniques notoires où l'esprit « Fresh & Funky » de la MADISON STREET FAMILY s'empare du public.

A **22h15** – **Film GRATUIT** toujours la tête sous les étoiles avec

L'Age de glace 4 - La dérive des continents.

Venez nombreux !



BYBE CASTRAIS

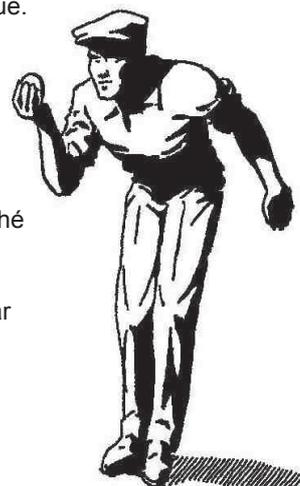
Le Bybe Castrais vous donne rendez-vous le jeudi soir après 20h45 au boulodrome du stade.
Licenciés ou pas, n'oubliez pas vos boules et venez nous rejoindre faire quelques parties de pétanque.

Le 1er mai, nous avons organisé un concours tête à tête (27 équipes) et un concours de doublettes (54 doublettes). Beaucoup de joueurs étaient absents à cause du temps. Mauvaise journée pour le club. Nous vous suggérons plusieurs dates pour venir nous rejoindre lors de différentes manifestations :

Le 4 juillet – Un été sous les étoiles. Le bybe Castrais en partenariat avec la Mairie organise le marché nocturne.

Le 13 juillet, toujours en partenariat avec la Mairie, notre association et ses bénévoles organisent le repas Place Lamarque et la soirée dansante gratuite. La soirée débutera par l'apéritif offert à tous par la Mairie.

MENU
Melon - Jambon
Moules frites
Fromage
Dessert
Café



Prix du repas 14 € par personne, vin non compris.

Les inscriptions au repas débuteront à partir du 1er juillet directement à la Mairie ou par téléphone auprès de Madame DEGUILHEM au 06.09.13.43.67.

L. DEGUILHEM

14 juillet

Le 13 juillet au soir, la Municipalité vous invite à venir passer la soirée sur la Place Lamarque où vous pourrez venir boire le verre de l'amitié offert à tous. Un repas préparé par l'association le Bybe Castrais sera ensuite servi (réservez vos places comme indiqué ci-dessus).

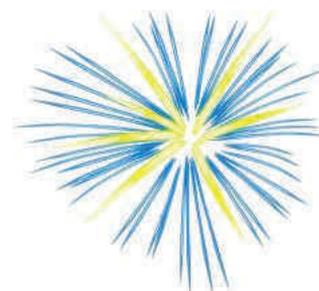
Pour le plaisir des enfants, la retraite aux flambeaux vous amènera au stade pour voir le feu d'artifice, préparé par Dominique LESTIEU (ancien conseiller Adjoint) et par notre garde-champêtre Jean-Michel BARTETTE.

La soirée se terminera par le traditionnel bal gratuit.

Venez nombreux !



15



Carte nationale d'identité

A l'approche des vacances, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler leur carte d'identité ou leur passeport.

Pour éviter que l'afflux des demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyages, la Préfecture de la Gironde incite le public à prendre dès à présent ses dispositions :

- en vérifiant les dates d'expiration de la carte d'identité et du passeport ;
- en les faisant renouveler dès maintenant, si nécessaire ;
- à la mairie du domicile pour une demande de carte nationale d'identité
- dans l'une des 36 mairies girondines équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport.

(liste des mairies consultable sur www.gironde.gouv.fr).



Peut-on encore exiger une autorisation de sortie de territoire ?

Non. Ce document qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimé depuis le 1er janvier 2013. Désormais, l'enfant - qu'il soit accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec :

- soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).
- soit son passeport
- soit son passeport accompagné d'un visa.

Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie de territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre qui n'est pas délivré en mairie.

Le recensement à 16 ans : étape du parcours de citoyenneté

Vous allez avoir 16 ans ? Pensez, dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire, à vous faire recenser en Mairie. L'attestation de recensement qui vous sera remise est à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même, conduite accompagnée).

A noter : les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Ecole LIONS DE GUYENNE

Urgent : les parents des enfants nés en 2010 doivent se manifester au plus vite auprès de la directrice uniquement le lundi ou le mardi au 05.56.67.39.92 ou par mail la semaine à E.Castres-Gironde@ac-bordeaux.fr afin de finaliser l'inscription et prendre rendez-vous pour la visite de l'école.

Info : la kermesse de l'école aura lieu vendredi 28 juin dans le bois de Savis.

C. MEDEL

Coût d'un ticket de cantine pour la Mairie

Pour information, comme nous l'avons écrit dans le précédent numéro, nous avons calculé le prix de revient pour la Mairie d'un ticket de cantine (frais de personnel, prix du repas facturé à la Mairie par SOGERES, entretien bâtiment, eau, électricité, frais de matériel cuisine, frais d'entretien, etc.). Il s'élève à environ 5.30 €. Pour rappel, le prix de vente aux familles est de 3.26 € pour 1 enfant et de 2.60 € pour une famille de 3 enfants.



Le vendredi 19 avril a eu lieu la fête du printemps à l'école. Autour d'un goûter gourmand apprécié par les petits et les grands, organisée par l'équipe enseignante, l'association des parents d'élèves a imaginé une petite manifestation sur le thème de la nature pour fêter l'arrivée du printemps. Et c'est sous un soleil radieux que les enfants et les parents ont pu participer à divers ateliers : atelier créatif « Terre et Végétaux » animé par Hélène de l'association des « Jardins de Callune », atelier « compostage » proposé par Thomas de la CCM. Des jeux en bois surdimensionnés ont été mis à disposition des familles et quelques enfants de la classe de CM1 ont proposé des petites scénettes de leur composition.

A cette occasion également, une vente de plants maraîchers et de fleurs a été réalisée grâce à la collaboration des pépinières Boirie de la Brède.

Nous tenons à remercier tous les participants sans qui cette manifestation n'aurait pu être réussie : les intervenants, les enseignants, le personnel communal, les parents et bien sûr les enfants. Retrouvez-nous pour notre dernière manifestation le vendredi 28 juin, date de la kermesse de l'école !

B. FINET



ANCIENS COMBATTANTS

Croix de guerre et Valeur Militaire

"Lorsque, dans un pays, on parle de courage et de grandeur, c'est vers les Croix de Guerre que se tournent les regards"
Maréchal Alphonse JUIN

L'association Nationale des "Croix de Guerre et de la Valeur Militaire" fondée en 1919 a été reconnue d'utilité publique depuis 1963.

La Croix de Guerre créée en 1915 a des applications spécifiques en fonction des conflits ou des Théâtres d'Opérations Extérieures, mais qu'elle porte le nom de Croix de Guerre 14/18 - 39/45-TOE ou Croix de la Valeur Militaire, elle aura toujours la même valeur de symbole hautement reconnu pour récompenser un acte individuel de courage ou une action d'éclat, quel qu'en soit le lieu ou l'époque. Ces Croix ne se gagnent que sur les Champs de Bataille.

Elles témoignent de quelque exploit guerrier, de quelque action héroïque, en tout cas de périls affrontés.

Si les citations individuelles sont le plus grand nombre, des citations collectives ont été également décernées, avec attribution de la Croix de Guerre à des villes et communes et à des unités militaires.

Section des "Croix de guerre et de la Valeur Militaire" de Cestas et des Graves

Cette Section regroupe toute les générations de Feu et rayonne sur plus de 13 communes.

Elle fut créée, après la 2ème Guerre Mondiale, par Madame Germaine CHEFNOURY, authentique héroïne de la Résistance (Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre 39/45, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance).

Monsieur Daniel GYRE, Administrateur National, en est actuellement le Président.

Assemblée Générale des C.G. et V.M. À Castres-Gironde

Monsieur Daniel AUZIER, 1er Maire-adjoint, remplaçant Monsieur le Maire, Daniel CONSTANT, et les Anciens Combattants de Castres-Gironde ont accueillis, le samedi 23 février 2013, la section de Cestas et des Graves de l'Association des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire, pour la première fois à Castres, à l'occasion de son Assemblée Générale.

Deux Anciens Combattants de Castres médaillés

La commune de Castres-Gironde est très honorée de compter parmi ses habitants deux adhérents de cette association, décorés tous les deux, de la Croix de la Valeur Militaire. Il s'agit de Messieurs Jean-Pol Puisné et Yves Martinez que l'on voit sur la photo, le plus ancien médaillé décorant le nouveau.



P. CLUZAN



CEREMONIE DU 8 MAI 2013

" Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers
Nus et maigres, tremblants, dans ces wagons plombés
Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants
Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent

Ils se croyaient des hommes, ..."

Dans un silence absolu, en parfaite communion avec le souvenir du sinistre passé, toute l'assistance écoute ce poème écrit et chanté par Jean Ferrat, dont le père a été arrêté et séquestré au camp de DAUCY avant d'être déporté à AUSCHWITZ d'où il n'est pas revenu. "Nuit et Brouillard" est un hommage aux Déportés et prisonniers dans les camps de concentration et d'extermination, aux victimes gazées, aux victimes torturées, aux victimes disparues...

Les Anciens Combattants de Castres et la délégation cantonale des ACPG CATM ont profité de la cérémonie du 8 Mai pour rappeler les atrocités subies par les Déportés. (La Journée Nationale de la Déportation a lieu le dernier dimanche d'avril).

Bien évidemment ce 68ème anniversaire du 8 Mai 1945, qui commémore la fin de combats et le retour à la liberté après six années d'oppression, a permis d'honorer aussi les 120000 victimes de la Guerre 39-40, les victimes des bombardements, les victimes de la Résistance, les victimes des Forces Alliées qui ont libéré la France.

La cérémonie a été marquée par la participation active de deux enfants qui ont amené le Drapeau au pied du mât, porté les fleurs tricolores en même temps que les autorités déposaient la gerbe et salué les porte-drapeaux lors des remerciements. Il s'agit de JOSS et de la petite CHRISTELLI qui du haut de ses 7 ans a su, avec l'élégance d'une jeune fille, tenir le Drapeau, bien trop grand pour elle, afin qu'il ne touche pas le sol. Bravo et un grand merci à tous les deux. Les Anciens Combattants ont su apprécier leur présence.

Ces moments, consacrés au Souvenir et à la Mémoire des combattants disparus dans les conflits, permettent à tous les participants de mesurer leur bonheur : ne plus être sous le joug de l'ennemi, ne plus subir l'oppression, ne plus être des victimes, mais être libre.

Remercions et honorons, encore et toujours, ceux qui se sont battus et qui ont donné leur vie pour notre liberté.

P. CLUZAN

Photos J.P. PUISNE



LA DETENTE

Assemblée Générale : Les Anciens Combattants à la rescousse!

Ce n'est sûrement pas la meilleure solution que de confier aux Anciens Combattants l'avenir du Club des aînés de Castres.

Bien qu'il y ait, au sein de notre groupe des personnes compétentes, très peu sont volontaires et faute de candidats plus jeunes, les adhérents sont bien heureux de les avoir en secours. Mais ils demandent la relève ! Nous lançons un appel aux jeunes retraités de Castres afin qu'ils viennent rejoindre ce club des Anciens qui, fort à ce jour de 31 adhérents, se porte bien. Les lotos, les jeux, les goûters sont actuellement de mise tous les jeudis de rencontre. Des sorties d'une journée, des voyages de plusieurs jours sont aussi au programme.

A l'issue de l'Assemblée Générale du 18 avril et sous la présidence de Monsieur le Maire, le Président et les membres du Bureau ont été élus à l'unanimité des suffrages. A savoir :

Président: Bernard MICOULEAU	Vice-présidente : Mady GIRARDEAU
Trésorier: Michel PRIAM	Trésorier adjoint: Yves MARTINEZ
Secrétaire: Pierre CLUZAN	Secrétaire adjointe: Nicole AUZIER
Vérificatrice des comptes : Jacqueline LOPEZ	

Nous souhaitons que cette année 2013 soit enrichissante et profitable pour tout le monde.

Francisco GONCALVES nous a quittés début février

Je le voyais souvent passer devant mon domicile avec son épouse Gloria, à pied ou à bicyclette pour une promenade de santé.

Il désirait rejoindre notre association et un jeudi après-midi du mois de mai 2012 il est arrivé au club accompagné de sa fidèle compagne.

Très vite, l'intégration au sein de notre groupe fut faite car, par sa simplicité, sa gentillesse, sa bonne humeur et sa courtoisie, Francisco devint rapidement notre ami.

Après deux voyages, l'un à Mézin, l'autre sur la Costa Brava et quelques jeudis passés avec nous, la maladie qui le guettait l'empêcha de nous retrouver dès l'automne arrivé.

Francisco Gonçalves, tout comme il passait devant chez moi, s'arrêtant parfois, n'a hélas fait qu'un court passage à La Détente où il n'a, hélas, pas eu le temps de se poser très longtemps.

A son épouse, à ses enfants, à sa famille, la Présidente et les membres du club de La Détente présentent leurs sentiments de compassion et d'amitié

Roland CAQUINEAU nous a quittés fin avril

Il était fier de son métier de boulanger et en parlait toujours avec passion et compétence. C'était un régal d'écouter cet amoureux du pain bien cuit au feu de bois, tant il avait de croustillantes anecdotes à raconter.

Il fut l'un des pionniers de la création de notre association, et dès le 5 juin 2005 il faisait partie du Conseil d'Administration qu'il ne quitta qu'en 2010 après avoir toujours été fidèle aux rencontres hebdomadaires.

Roland Caquineau était un homme de contact, joyeux et souriant. Personnellement, j'aimais bien rencontrer celui qui m'appelait " Mon ami Pierre " car sa compagnie m'était agréable et sympathique.

Un stupide accident mit fin à sa maladie et l'éloigna pour toujours.

A son épouse, à ses enfants, à ses petits-enfants, le nouveau Président en exercice et les adhérents présentent leurs plus sincères et amicales condoléances.

P. CLUZAN

2013

TENNIS

Voici les activités du TCCSS ces derniers mois et celles à venir :

AVRIL

- Raquettes FFT : compétition pour joueuses non classées...
LE SAMEDI 20 AVRIL

- Plateau 11/12 ans garçons : rassemblement de jeunes joueurs pour des rencontres amicales. Initiation à la compétition

MAI

DU 11 MAI au 25 MAI • TOURNOI JEUNES Garçons et Filles de 9 à 16 ans : Les joueurs du sud du département s'affrontent par catégorie d'âge au cours de matchs homologués F.F.T.

- Finales le samedi 25 MAI.

MAI - JUIN

- Tournoi intérieur Hommes et Femmes. Finales le dimanche 30 juin en préambule du repas champêtre du club.

COUPES DE GUYENNE

- Quatre équipes sont engagées dans des matchs qui les opposeront à des clubs du département de la Gironde.

DIMANCHE 30 JUIN

- Finales du tournoi intérieur. • Grand repas champêtre. • Fête du club
Réservez d'ores et déjà votre journée !!!

D'avril à fin septembre

La FFT, la ligue de Guyenne et ses 3 Comités Départementaux vous proposent le P A A C T

Parcours d'Accompagnement des Adultes dans le Club de Tennis

Cours collectifs de 7 heures à tarif privilégié organisés par le club (subventionné par la ligue et le comité) et dispensés par un moniteur (trice) D.E., destinés aux adultes nouvellement licenciés au club en 2012 et 2013.

Renseignements et infos sur le club : www.tennis-castres-saintselve.com

Tél : 06 81 08 82 48



CASTRES CYCLO-CLUB

Notre équipe dans la peine...

Chagrin dans nos rangs car nous venons de perdre Pierre Beaugeard, notre ami, décédé dans un accident de la circulation survenu le 18 avril.

Pierre avait fêté ses 75 printemps au début de 2013. Il faisait partie de notre club depuis 1986 alors que celui-ci s'appelait encore « Le Guidon Castrais ». Il avait commencé le sport par la boxe, il y a 60 ans, puis s'était tourné vers la course à pied, le triathlon et enfin le cyclisme de compétition qu'il avait arrêté à 72 ans ! Nous nous entraînions ensemble pour le Bordeaux-Mont Ventoux auquel il souhaitait participer, après avoir réalisé sous nos couleurs le Bordeaux-Sète. Ses qualités humaines étaient à la hauteur de ses qualités sportives. Pierre était toujours attentif aux autres, prêt à venir en aide à celui ou celle (car la galanterie faisait partie de ses qualités) qui avait un coup de pompe. Il était de ceux qui, dans une association, sont toujours là pour donner un coup de main, pour aider à la réussite d'une organisation, du matin où l'on balaie la route, au soir, après la course, quand on range le matériel. Il a apporté beaucoup au club, comme toujours avec discrétion et modestie.

« On a le cœur en plein décembre, l'ami Pierrot s'en est allé » chantait Yves Duteil. Cela vaut aussi pour le Castres Cyclo Club.

L'amoureux du sport cycliste qu'il était, n'aurait pas compris que la course de l'Isle St-Georges, le Prix « Claude Napias », ami lui aussi trop tôt disparu, soit annulée. Aussi, est-ce pour honorer leurs mémoires que toute notre équipe, plus soudée que jamais, a accueilli 249 coureurs sur ce circuit apprécié des cyclistes dimanche 21 avril. La victoire a souri à nos nouvelles couleurs : Benoit Charbonnier gagne en GS, après une 4ème place à Ste Croix du Mont et Patrice Carlier gagne pour la seconde fois de la saison en cadets. Le Prix du meilleur sprinter revient à Christian Cluchet, comme à Barsac.

Au palmarès de ce début de saison, ajoutons Thierry Péanne (une victoire et deux places de 4ème), Philippe Paris et Olivier Taillade (places de 4ème) et Pascal Balau (place de 5ème), en UFOLEP.

En FFC, Thierry Péanne termine une fois second, Guillaume Joisnot, 4ème et Olivier Taillade, 5ème, Philippe Paris remportant un trophée du Meilleur Sprinter. Enfin, Serge Gaboriau a terminé 4ème du Championnat des Sapeurs Pompiers. Un palmarès qui ne demande qu'à s'étoffer au fil des courses.

Au Départemental UFOLEP de VTT, à St Jean d'Ilac, Sylvain Duroule se classe 25ème et Benoit Charbonnier (c'est le même !) 29ème, tous les deux étant dans la première moitié du classement.

Les cyclotouristes, quant à eux, vont de randonnées en randonnées dans tout le département et préparent qui Bordeaux- Sète, qui Bordeaux - Mont Ventoux.

Au chapitre des organisations, le carnet est, là aussi, bien rempli : Championnat départemental UFOLEP à Capian le 12 mai, course de Pentecôte à Castres le 18 mai et nocturne à Capian le 6 juillet en cyclospor et, en préparation, les trois heures de Roqueton en VTT, prévue à la fin du mois d'Octobre.

Tout ça, sans toi, Pierrot ... « Putain de camion », comme le chantait Renaud.

J.BRUN



Mairie

Mme Christelle Plaze, DGS
Mme Jocelyne Dulou - Mme Isabelle Goronflot
Mme Stéphanie Chevallot - Mme Christelle Cherrier
Le secrétariat est ouvert
le lundi et mercredi de 09h00 à 12h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00,
le mardi de 15h30 à 18h00,
le jeudi de 09h00 à 12h00,
et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 15h30 à 17h00

Tél. : 05 56 67 02 10
Fax : 05 56 67 08 29
Courriel : contact@castres-gironde.fr
mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

Ramassage des ordures ménagères

Mardi matin (conteneurs), vendredi matin (sacs jaunes)
Ramassages des déchets verts
et encombrants : *inscriptions impératives*
Internet dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com
encombrants.montesquieu@groupenicollin.com
Téléphone 08 05 02 00 02

Déchets verts : 19 juillet - 10 septembre - 12 novembre
Encombrants : 12 septembre

Déchetteries Arnahurt et Migelane 05 57 96 01 22
05 57 96 01 24

Horaires d'ouverture sauf jours fériés
Du lundi au vendredi de 13h à 18h
le samedi 8h30 à 18h
le dimanche 8h30 à 13h

Architecte conseil

Mme Anne VAN DER ELST, permanence une fois
par trimestre et sur rendez-vous.

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

A Beautiran le lundi de 14h à 17h. 05 56 64 70 63
Mission locale, renseignements à la mairie
de Castres, ou contacter Mme AUGEM

Bibliothèque

Ouverture les : Mercredi de 9h30 à 12h 05 56 67 47 87
et 16h à 19h, Jeudi de 10h à 12h et
16h30 à 18h (pér. scol.), et Samedi de 9h30 à 12h.

Equipements scolaires

Groupe scolaire "Les Lions de Guyenne" 05 56 67 39 92
19 rue Jules Ferry, Directrice Mme Medel
Maternelle: 4 classes, Primaire: 6 classes

Crèche, Halte-garderie

11 route du Bois de Savis 05 56 67 27 42

ALSH "La ballade"

1 place de la mairie 05 56 67 40 00

Transports scolaires

organisés par la CCM vers les collèges 05 56 64 06 44
et les lycées correspondant à la carte
scolaire.

Office du Tourisme de Montesquieu

3, place Marcel Vayssière - 33 650 Martillac
Tel. : 05 56 78 47 72
E-mail : info@otmontesquieu.com
Site : www.otmontesquieu.com

Pratique

Trésorerie 05 56 67 06 64
La Poste 05 56 67 13 63
Correspondant de Sud-Ouest 06 22 20 15 26
Lyonnaise des Eaux 08 10 00 20 40
Urgences Eaux 08 10 13 01 20
EDF-GDF services 24h /24h 08 10 01 33 33
Gaz dépannage 08 00 47 33 33
EDF dépannage 08 10 33 30 33
S.N.C.F. info vente 08 92 35 35 35
S.N.C.F. horaires 08 91 67 68 69
NOTAIRE Maître CALLÈDE 05 56 67 01 36
C.C.A.S. 05 56 67 02 10
Centre Médico-social de Léognan
permanence à Castres, le 1er et 3ème jeudi du mois
permanence à Beautiran le 2ème et 4ème jeudi
C.A.F. 08 20 25 33 10

Services de santé

Médecins généraliste
Dr Florent DUBOIS 05 56 67 54 23
Dr Claire DE WARREN 05 56 67 30 18
Dr Thomas BOUCHET 05 56 32 34 43

Médecin neuro-psychiatre
Dr. Léandre BAYONNE 05 56 67 56 59

Chirurgiens dentistes
Dr Antoinette DIBY 05 56 67 10 63
Dr Marie-Joëlle SALACROUP 05 56 67 10 63
Dr Marie-France MEDEVILLE 05 56 67 10 63

Pharmacien
Mme Patricia GOI 05 56 67 01 32

Kinésithérapeutes / Ostéopathe
M. Michel GONTHIER 05 56 67 29 86
M. Ronan de BENETTOT
Mlle Jessica PROUS

Ambulancier, Pompes Funèbres, Funéraire, TAXI
M. Romuald ESPAGNET 05 56 67 17 17

Orthophoniste
Mme Bérengère LATASTE 05 56 32 84 16

Sophrologue dynamique
Laurent Triskel 06 51 42 98 29

URGENCES

GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
SAMU 15

GENDARMERIE Castres-Gironde 05 56 67 70 90
GENDARMERIE Léognan 05 56 64 44 60
HOPITAL DE JOUR pour enfants 05 56 64 52 82
CENTRE ANTI-POISONS 05 56 96 40 80
SOS AMITIE 05 56 44 22 22
ACCUEIL SANS ABRI 115
ALLO SERVICE PUBLIC 3939
ENFANCE MALTRAITEE 119

21

JUIN

20h30

*Fête de la Musique
Théâtre de verdure*

avec la participation des Groupes

DRY COUNTY BROTHERS

Burdig'JAZZ

*Participation des enfants de l'école
accompagnés par Alexis Canovas*

Sonorisation : Christophe JACQUELIN (Soc. PODIUM-ACJ)



Castres
GIRONDE



Numéro 81

Responsable de la publication : Daniel Constant

Conception & Réalisation : Christine Perrin, Félicie Durand, Chrystel Morvan, Laurent Moinet, Miguel Dupuy

Remerciements à Jean-Pol Puisné pour ses contributions photographiques

Imprimeur : EDIR - Dépôt de Presse : n°111/90